



Le 13 mars 2020

Ref: 218644

Aux parents, tuteurs et employés,

En ce début de relâche scolaire, nous souhaitons vous transmettre la toute dernière information concernant les mesures prises par la Colombie-Britannique en réponse à la pandémie mondiale de COVID-19. Hier, Adrian Dix, ministre de la Santé, et la docteure Bonnie Henry, médecin hygiéniste en chef de la province, annonçaient de nouvelles mesures préventives.

Prenez note que le médecin hygiéniste en chef déconseille tout déplacement non essentiel à l'extérieur du Canada, y compris aux États-Unis. Si vous devez voyager à l'extérieur du Canada, on vous demande, à votre retour en Colombie-Britannique, de vous isoler (en n'allant ni à l'école ni au travail) pour une période de 14 jours. Ce protocole d'isolement est une mesure volontaire, mais les responsables de la santé publique espèrent que tous les Britanno-Colombiens feront leur devoir de citoyens en respectant ce protocole.

Le médecin hygiéniste en chef demande également d'annuler ou de reporter tous les rassemblements et les événements devant réunir plus de 250 personnes. Cela comprend les événements sportifs devant se dérouler à l'intérieur comme à l'extérieur, les conférences, les réunions, les rassemblements religieux et tout autre événement similaire (comme les spectacles et les concerts à l'école).

Assurez-vous également que tout le monde à la maison se lave fréquemment les mains. Si un membre de votre famille est malade, restez à la maison. Par ailleurs, si vous pensez que vous ou un membre de votre famille avez été exposés à la COVID-19, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé ou composez le 811 afin de subir des tests dans un cadre sécuritaire.

La santé et la sécurité des élèves, du personnel et de la communauté scolaire sont notre priorité. Pour l'heure, le médecin hygiéniste en chef estime qu'il n'est pas nécessaire de fermer les écoles. Selon la docteure Henry, l'école contribue à assurer la sécurité des enfants en les incitant à se laver les mains fréquemment et à observer d'autres mesures préventives. Le ministre de la Santé confirme qu'il continuera à suivre l'évolution de la COVID-19 pendant la relâche scolaire et à encadrer les mesures prises par la province, en concertation avec le ministre de l'Éducation et les intervenants du milieu de l'éducation.

Nous avons suivi la directive de la médecin hygiéniste en chef concernant l'augmentation de la fréquence des nettoyages et du lavage des mains des élèves et du personnel, mesures qui réduisent considérablement la transmission du virus.

Nous traversons une période très difficile et nous sommes conscients que ces demandes peuvent compliquer votre vie et celle de votre famille. Avec ces mesures préventives, les responsables de la santé publique espèrent contenir la propagation de la COVID-19 et protéger les personnes vulnérables dans nos collectivités. On peut s'attendre à ce que d'autres mesures soient prises. Nous continuerons de suivre la situation au jour le jour et ferons de notre mieux pour vous tenir au courant des plus récents développements.

La médecin hygiéniste en chef et le ministre de la Santé tiennent des conférences de presse sur une base quotidienne. Vous pouvez consulter les communiqués de presse à : <https://news.gov.bc.ca/ministries/health>.

Le BC Centre for Disease Control met régulièrement à jour l'information sur la COVID-19. Pour plus d'information : [http://www.bccdc.ca/health-professionals/clinical-resources/novel-coronavirus-\(covid-19\)](http://www.bccdc.ca/health-professionals/clinical-resources/novel-coronavirus-(covid-19)).

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Scott MacDonald', with a long horizontal flourish extending to the right.

D. Scott MacDonald
Deputy Minister